

Info-mine. Document 1.
25 avril 2019.

Les limites et la non divulgation du rapport complet du sondage Léger/Nouveau-Monde Graphite (NMG) n'ont rien pour calmer la grogne à Saint-Michel-des-Saints (SMDS).

Michel Picard, Ph. D., collaboration spéciale
20 février 2019.

Note de l'auteur:

Annoncée dans le Bulletin 32, la publication de cette analyse détaillée du sondage Léger/NMG a été retardée pour tenir compte de possibles informations nouvelles qu'aurait pu révéler l'Étude d'impact environnemental et social de NMG (EIES; référence 3211-16-019; document déposé au registre des évaluations environnementales du MELCC, le 11 avril 2019). Toutefois, et contrairement aux annonces de NMG affirmant que le rapport complet du sondage Léger/NMG serait incorporé à l'EIES, nous n'y avons toujours retrouvé qu'un sommaire de ce rapport. Ce dernier n'apporte donc rien de nouveau sur les aspects méthodologiques du sondage; tout juste une plus grande ventilation des résultats. Par contre, à l'analyse de ces résultats plus détaillés, deux nouveaux constats s'imposent, lesquels donnent encore plus de poids au propos du Document '*Les limites et la non divulgation...*':

1L'échantillon des '*résidents permanents*' du sondage Léger/NMG ne présente pas les mêmes caractéristiques populationnelles que ceux de Saint-Michel-des-Saints (SMDS) et de St-Zénon telles que documentées par Statcan (2016; données agrégées pour les deux municipalités). Notamment, l'échantillon de 330 répondants au sondage comporte une plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus (33% au lieu de 28.87% pour les données agrégées de SMDS et St-Zénon), un plus grand nombre de diplômés universitaires (12% au lieu de 6.9% selon Statcan, 2016), un plus grand nombre de gens à revenu familial de \$80 000 et plus (22% au lieu de 5.5% selon Statcan, 2016), un plus grand nombre de travailleurs (54% au lieu de 42.25% selon Statcan, 2016 toujours). Ainsi, les données échantillonnelles de Léger ne sont pas représentatives de la population des '*résidents permanents*' des villages de SMDS et St-Zénon combinés, comme la chose était redoutée en formulant le 5^e constat du Document '*Les limites et la non divulgation...*': échantillon de convenance ou trop petit, il est donc non-généralisable pour ne représenter que lui-même.

2Le sondage Léger/NMG a interrogé un total de 16 '*résidents non permanents (saisonniers)*' sur 330. De ce nombre, 6 seulement déclarent '*avoir entendu parler*' du projet d'usine de démonstration de NMG à SMDS. Si l'on considère les 2 483 '*résidents saisonniers*' comptabilisés à SMDS et les 2 310 à St-Zénon, selon le Document 1 du 20 février 2019, c'est **une proportion de 0.33% seulement de ces résidents que Léger aurait sondé** (16/4793). Parmi ceux-ci, seule **une proportion de 0.12% aurait eu vent du projet d'usine de démonstration** (6/4793) pour attester d'un degré minimal de connaissance de l'arrivée imminente du projet pilote de transformation primaire du graphite à SMDS. Si l'analyse du 20 février parle d'une **sous-représentation des '*résidents saisonniers*'** dans le sondage Léger/NMG, les précisions apportées par l'EIES permettent désormais de conclure à la **non-représentation** pure et simple de cette importante tranche de la population.

Ces nouveaux constats relèvent donc le niveau de confiance à conclure au **SONDAGE BIAISÉ** tel que titré dans le Bulletin 32.